

Image not found or type unknown



Deces de mon mari succession

Par **oceanes02**, le **31/05/2011 à 16:03**

Bonjour, mon mari vient de deceder, nous avons une maison et avons fait chez le notaire au dernier des vivants, mes enfants sont prêts à me signer un papier comme quoi il ne veulent rien, est ce que je suis obligée de tout changer et mettre les biens à mon nom uniquement, je souhaiterais rien changer des papiers chez le notaire, je compte jamais vendre cette maison, juste la laisser à mes enfants après. Merci pour vos réponses.